

Dissertation philosophique, programme BL

Conception HEC Paris

Session 2025

1. Le sujet

- ⇒ L'inhumanité

2. Statistiques

305 copies ont été corrigées avec une moyenne de 10,05, un écart type de 3,83 et de notes de 1 à 20.

3. Les attentes du jury

- ⇒ L'épreuve de philosophie est normée par un certain nombre d'attentes formelles et réflexives. Sur un plan général, ces attentes se résument (a) au traitement effectif du sujet et non pas seulement de son thème, (b) à la rigueur de la construction de l'argument, (c) à la précision et à la propriété des références convoquées ou encore des expériences ou des faits invoqués et (d) à la correction, voire à l'élégance de la langue. Dans ce contexte, le jury n'attend des candidats qu'ils ne maîtrisent aucune œuvre philosophique, littéraire ou culturelle *déterminée*, mais il sanctionne l'absence manifeste de connaissances et de culture.
- ⇒ Ces attentes se déclinent enfin toujours selon les exigences singulières du sujet proposé ; elles constituent le cadre général d'évaluation des prestations écrites des candidats.

4. Les remarques de corrections, commentaires synthétiques

- ⇒ Souvent, la lecture et l'interprétation du sujet proposé ont été hâties et très insuffisamment déterminées sur le plan conceptuel. Se focalisant formellement sur le préfixe de la notion d'inhumanité – le *négatif* « in- » – les copies ont aussitôt accusé des défaillances problématiques significatives. Ainsi, au lieu d'assumer et d'interroger les tensions qui traversent la notion proposée et les paradoxes qui jaillissent de son usage, elles ont identifié l'inhumain et le non-humain (la pierre ou l'animal seraient inhumains) et se sont bornées à une conception purement descriptive de la notion d'inhumanité, référée à une introuvable essence ou nature de l'homme, définie tantôt par la propension à faire société, tantôt par la raison, tantôt par la morale – ou tout autre élément d'un inventaire à la Prévert.

Comme automatisée, une telle démarche aboutissait fréquemment à soutenir qu'un être humain dépourvu de l'une ou de l'autre de ces qualités devenait par le fait inhumain : ainsi des handicapés mentaux, des « fous », des enfants sauvages, etc. La capacité à la moralité était, souvent, identifiée au fait d'agir moralement, qui devenait alors une marque d'humanité, si bien que celui qui violait les règles morales devenait par là-même

inhumain – position d'ailleurs souvent attribuée de manière très erronée à Kant : ainsi le menteur, le voleur et tout homme n'agissant pas selon l'impératif catégorique (jamais nommé, néanmoins, encore moins explicité) devenaient-ils par là inhumains... La notion d'inhumanité se dissolvait alors dans le non-humain ou s'élargissait à des dimensions qui incluaient tout homme n'agissant pas systématiquement de manière rationnelle, morale, etc.

Le défaut qu'on rencontre ici est très certainement lié aux difficultés que rencontrent bien des candidats à construire une *problématique* dialectiquement viable. Et avec cette difficulté se rencontre cette autre, qui consiste dans une insuffisante cohérence, voire dans une contradiction interne de l'argument tenu. Un plan assez récurrent aura été, par exemple, celui qui a consisté à affirmer (1) que l'inhumanité consiste dans ce qui n'est pas humain, puis (2) qu'elle est le propre de l'homme, pour aboutir à ceci (3) qu'elle est ce qui s'oppose à l'homme. Il est de fait surprenant et, malheureusement, assez fréquent de voir que dans une même copie et dans un même argument on soutient des positions diamétralement opposées, comme si elles étaient strictement équivalentes. Or il est évident qu'on ne peut par exemple pas à *la fois* soutenir que l'humanité est le fruit d'un processus d'humanisation dont l'éducation et la culture sont le vecteur ; et qu'elle est une qualité innée ou un « fondement naturel » que tous les hommes ont en commun. Dans le premier cas, l'humanité apparaît comme une conquête qu'il faut s'efforcer de préserver : elle est un bien précaire que l'on peut perdre ou dont on peut être dépouillé, ce qui donne sens au sujet. Dans le second cas, elle est au contraire conçue comme une donnée, une propriété naturelle de l'homme qui la possède dès sa naissance et qui fait corps avec lui. La notion d'inhumanité devient alors énigmatique, car on voit mal comment l'homme pourrait, d'une manière ou d'une autre, se montrer inhumain.

Certaines copies, qui ont fait le gros des notes moyennes, s'approchaient toutefois par moments de reconnaître, dans le couple conceptuel humanité/inhumanité, des concepts normatifs, où elles entrevoyaient tout au moins la tension entre un usage prétendument descriptif et un usage normatif de ces termes, pressentant que pouvait se poser le problème de la confrontation entre universalisme et relativisme ; mais ces intuitions étaient souvent presque aussitôt recouvertes par les difficultés inhérentes à une tentative de définition close d'une « essence de l'homme ».

L'inhumanité étant conçue comme un négatif de l'humanité – de « l'essence de l'homme » –, on en relève formellement quelque chose comme quatre approches faussées :

- l'inhumanité peut être considérée comme absence de pitié (les copies évoquent généralement l'empathie, concept spongieux bien plus dans l'air du temps), Rousseau étant parfois cité, mais de manière très approximative. Étonnamment, certains considèrent que l'homme à l'état de nature est inhumain et qu'il ne devient véritablement humain que lorsqu'il vit dans un État et sous des lois – sans qu'il ne s'agisse jamais de proposer une analyse de la liberté morale par opposition à la liberté naturelle. Pas d'analyse non plus de la pitié comme identification à la nature sensible et à celui qui souffre ; rien sur la pitié comme ce qui vient tempérer l'amour de soi. D'autres considèrent au contraire que l'homme était bon à l'état de nature, mais que la société l'a dépravé et rendu inhumain, mais sans expliquer pour autant en quoi peut consister cette inhumanité : est-elle l'effet de l'amour-propre ? suffit-il de se préférer à autrui et de chercher son bien propre pour être inhumain ? On pouvait aussi bien dire que l'amour-propre, qui fait que chacun, se comparant aux autres, cherche à l'emporter, produit des conduites très ordinaires et très humaines !

- concevoir l'inhumanité comme « cruauté » était dans certaines copies une option plus raisonnable, la cruauté mobilisant potentiellement des trésors d'invention et de rationalité, mais la perspective ainsi ouverte était bien trop souvent traitée de manière

anecdotique et biaisée. Principalement adossé à des exemples empruntés à l'histoire – Hitler, au premier chef, mais également, sous forme de catalogue, l'esclavage, la colonisation, la discrimination à l'égard des homosexuels, la peine de mort, les prisons, la répression des Ouïghours, Gisèle Pélicot, la maltraitance animale etc. – l'argument se dissolvait dans l'anecdote et se dispensait de toute analyse. La référence aux *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly pouvait être pertinente, mais est restée suggérée. Les copies ne s'engageaient à tort presque jamais dans une analyse du *mal* ; par exemple, le « mal radical », chez Kant, constitue-t-il l'inhumanité de l'homme ? Manquer à la loi est-ce être inhumain, et sous quelles conditions ?

Le relativisme étant l'obsession de beaucoup, on soutenait dans le même élan que la colonisation fut inhumaine et qu'on n'a pas le droit de juger les comportements des autres hommes, les cannibales ; on déclarait inhumain ce qu'on est incapable de comprendre des us et des coutumes des autochtones, etc. Pour résumer de tels arguments fallacieux, ils se résumaient à dire : si quelque comportement est inhumain selon mon jugement, c'est qu'il m'est étranger, car je ne suis pas suffisamment ouvert à l'autre, et donc rien n'est proprement inhumain – il suffit de connaître les hommes pour ne plus les considérer comme inhumains ! L'analyse aurait à la limite pu se tenir, mais il eût fallu convoquer Térence ou Spinoza, toujours absents des propos ; - ou encore, l'inhumanité, c'est « l'au-delà de l'homme » : le sage stoïcien qui se drape dans son indifférence serait inhumain – mais en quoi ? La distinction n'a pratiquement jamais été travaillée entre l'inhumain et le surhumain, beaucoup de truismes ayant prévalu sur la notion nietzschéenne de « surhomme » : est inhumain celui qui veut dominer les autres, ce qui évidemment « est mal » ! Aussi simpliste fut d'ailleurs l'argument consistant à affirmer qu'on a raison de chercher à être inhumain ou surhumain (peu importe...), puisqu'il faut libérer ses pulsions contre des lois toujours liberticides ;

- enfin l'évitement du sujet aura également consisté à affirmer que « inhumanité » est un mot vide : comme il ne faut pas « essentialiser » l'homme et qu'il n'y a donc pas d'homme, il ne peut pas y avoir d'inhumain ni d'inhumanité... On aurait pu imaginer que l'argument fût adossé à une analyse précise de l'idée d'homme considérée comme « régulatrice » ou même comme « fiction », mais il n'en fut rien.

- ⇒ Pour bien faire, il fallait remarquer que l'adjectif « inhumain » ne s'applique jamais à une plante, à un animal ou même à une machine. « L'inhumanité » ne peut donc pas désigner l'ensemble des non-humains, ni la qualité commune à tout ce qui n'est pas homme. Outre qu'elle serait contraire à l'usage du terme, une telle définition manquerait singulièrement d'unité : elle couvrirait un ensemble hétéroclite d'êtres naturels ou artificiels que rien ne réunit réellement. En dressant ce constat, on se mettait alors sur la voie salutaire d'un paradoxe : loin de qualifier ce qui est radicalement étranger à l'homme, l'inhumanité apparaît comme ce qui lui appartient au contraire en propre. Lui seul peut effectivement en faire preuve lorsqu'il porte atteinte, par ses actes ou par ses discours, à la dignité humaine, lorsqu'il nie l'humanité de son semblable en le réduisant à l'état de chose, comme c'est le cas dans l'esclavage, ou encore lorsqu'il déchoit de sa condition d'homme en se livrant à des actes de bestialité ou de barbarie. Autrement dit, l'inhumanité ne désigne pas la négation de l'humanité ou son absence, mais plutôt sa privation, ce qui de l'intérieur s'oppose à elle. Comment un être humain peut-il donc devenir inhumain ? comment se fait-il que, seul parmi tous les êtres, ce soit précisément l'être humain qui puisse devenir inhumain et faire preuve d'inhumanité ? C'est en posant de telles questions qu'on pouvait parvenir à l'idée que l'humanité à laquelle s'oppose l'inhumanité n'est donc pas une donnée de fait, mais une *norme*. De bonnes copies pouvaient alors repérer la difficulté découlant d'un usage normatif du couple conceptuel humain/inhumain : qui et qu'est-ce qui définit cette norme ? Peut-elle prétendre à l'universalité ou n'est-elle jamais qu'une absolutisation indue de normes

culturelles particulières ? Les copies montraient alors comment des conceptions censément descriptives de l'humanité et de l'inhumanité, qui prétendent se référer à une essence, une nature intangible de l'humain, sont en réalité normatives, et se réfèrent à une norme culturelle non-universalisable. Des références à la sociologie et à l'anthropologie (Lévi-Strauss, Durkheim, Elias) ou à Montaigne étaient alors mobilisées, pour mettre en lumière le caractère ethnocentrique de nombreuses définitions de l'inhumanité - « nous appelons barbare ce qui n'est pas de notre usage ». Ainsi employé, le concept d'inhumanité apparaissait alors comme étant souvent un instrument politique de déshumanisation servant à dénier à certains hommes la qualité d'êtres humains et le droit au respect et à la considération morale qui en découlent par principe. Certaines copies proposaient dès lors, non pas de penser l'inhumanité à partir de sa cause, comme trahissant la non-humanité de certains hommes, mais à partir de ses effets ou de ses intentions, évalués à l'aune de principes moraux dont elles tentaient de justifier le caractère universalisable, souvent par une référence à Kant. Elles en profitaient également pour montrer que le qualificatif d'inhumain doit être appliqué à des actes et non à des êtres, pour éviter justement toute essentialisation. L'acte inhumain devenait alors celui qui a pour principe, pour effet, pour intention de nier radicalement la dignité humaine, de réduire activement certains hommes au statut de choses, c'est-à-dire de les déshumaniser, en les traitant comme de purs moyens. Ainsi se voyait légitimée la désignation de la torture ou des crimes de génocide comme actes inhumains. D'autres copies assumaient une position relativiste, ou encore s'aventuraient à penser une inhumanité, non plus par défaut mais en quelque sorte par excès, la tirant alors avec Nietzsche du côté du surhomme, avec des résultats plus ou moins heureux, comme on a déjà pu dire.

Les meilleures copies ont été celles qui ont manifesté un effort pour traiter le sujet proposé dans sa singularité, sans lui substituer un autre énoncé et sans se contenter de proposer une réflexion sur un « thème » général axé autour de l'inhumain comme non-humain, un adjectif (inhumain) n'étant d'ailleurs pas identique à un nom commun (l'inhumanité). Les bonnes copies ont négligé l'exclusion logique du non-humain et considéré frontalement que ce qui est inhumain n'est pas en extériorité absolue par rapport à ce qui est humain, mais qu'il est sa négation déterminée et produite en lui-même et par lui-même. Dans cet ordre d'idées, de bonnes copies sollicitent la référence au « *scelus nefas* », ce crime extraordinaire qui se distingue du crime ordinaire, celui qu'aucune justice ni aucun châtiment ne peut annuler pour permettre au coupable de réintégrer l'humanité ; et elles se sont servies avec intelligence et beaucoup d'à propos des analyses proposées par Florence Dupont pour travailler *Les Monstres* de Sénèque. Il a ainsi été possible de montrer, de façon instruite et rigoureuse, de quelle façon le sujet interrogeait, pour les définir, les *limites de l'humanité*, non pas à partir du non-humain, mais d'un être déjà toujours humain. On a dès lors construit de façon convaincante une réflexion éthique prenant appui à la fois sur le souci de la préservation de l'anéantissement de l'humain et sur la nécessité, symétrique d'éviter le rejet du semblable hors de ses frontières.

- ⇒ Pour finir, il n'est pas inutile de revenir sur des remarques qui ne sont que de pure forme, mais qui ont leur importance.

Beaucoup de copies, cette année, se sont révélées d'une écriture très difficilement lisible, voire franchement indéchiffrable (lettres mal formées, barres sur les T et points sur les I absents, incapacité à écrire sur les lignes) ; mais aussi, de manière plus étonnante encore, elles ont été en nombre considérable à être raturées, griffonnées, ravaudées à grand renfort d'astérisques désordonnés et mitées de sauts de lignes aberrants. Les candidats doivent en prendre leur parti : les membres du jury ne sont pas tenus de déchiffrer l'indéchiffrable, ni d'entrer en peine de lire ce qui est illisible –

ce qui signifie que des copies badigeonnées d'encrages intempestifs ne donneront pas lieu à lecture et à évaluation, les candidats s'excluant ainsi d'eux-mêmes du concours. Dans un ordre d'idées analogue, on insistera sur le fait que la correction de la langue – de l'orthographe lexicale et grammaticale, ainsi que de la syntaxe – est essentielle à la valorisation d'une copie. On rappellera qu'il faut apprendre quel verbe commande quelle préposition, que les adjectifs s'accordent, que les verbes se conjuguent, que les phrases se ponctuent, que les accents ne sont pas optionnels, etc. Située à un peu plus de 10/20, la moyenne de l'épreuve est honorable et témoigne de la qualité du travail généralement accompli par les candidats. Certaines prestations sont très bonnes ou excellentes (40 copies sur un total de 305 copies corrigées ont obtenu une note située entre 16 et 20 !) et démontrent par le fait que la préparation aux divers concours ouverts aux khâgneuses et aux khâgneux de la voie B/L, mais aussi que le travail de ces derniers est encore et toujours d'un remarquable niveau académique.

5. Les conseils aux futurs candidats

- ⇒ La dissertation philosophique n'est pas un exercice de spécialité, mais un exercice raisonnablement savant qui mobilise des connaissances – aucune n'est requise en particulier, mais un candidat au concours a suivi en hypokhâgne et en khâgne un enseignement généraliste substantiel et il est réputé « cultivé » – ainsi que des qualités rhétoriques et d'expression. Un tel exercice ne consiste pas plus à recenser ou à passer en revue toutes les positions possibles sur une question, mais à traiter un problème de manière ordonnée et progressive, travail qui exige tout à la fois d'être cohérent et conséquent, de construire une pensée en accord avec elle-même et avec les principes qu'elle pose.
- ⇒ Dans un tel contexte, deux séries de conseils sont utiles aux candidats, la première concernant la forme de leurs travaux, la seconde leur fond.
- ⇒ Pour ce qui concerne la *forme* de la dissertation, il faut :
 - s'attacher à une lecture précise de l'intitulé du sujet, dont il ne s'agit pas de définir chaque terme en lui-même et pour lui-même, comme par suite d'un découpage, mais plutôt de saisir l'unité signifiante en le considérant comme un syntagme dont les éléments sont rigoureusement solidaires. Il est vrai, le sujet « L'inhumanité » ne prêtait pas à cette faute de méthode, mais il faut garder à l'esprit que des sujets sont souvent composés de plusieurs termes et que c'est l'*ensemble* de ces derniers qui recèle la signification problématique de la locution proposée ;
 - avoir une utilisation précise des textes, résultant d'une lecture de première main et garantissant une restitution attentive et directe des pensées, des mots et des concepts utilisés par les auteurs convoqués. À cet égard, il ne faut jamais se contenter d'une phrase « emblématique » d'un auteur ou d'une généralité puisée dans un corpus incertain, mais bien prendre le temps de développer la pensée à laquelle on s'adosse sur le point précis qui intéresse la dissertation, non pour en faire état, seulement, mais pour nourrir le cheminement de réflexion dont la dissertation est la réalisation ;
 - dans le cours du développement, essayer de revenir avec mesure au sujet, non pas pour rappeler au correcteur qu'on l'a bien entendu, mais pour montrer à chaque étape comment, progressivement, on en exploite les opportunités théoriques ;
 - avancer de manière toujours critique, c'est-à-dire interroger et élucider les présupposés de ses propres affirmations, dans le cours du développement. Symétriquement, cela revient, non à juxtaposer les doctrines convoquées, mais à les discuter, à la fois en elles-mêmes et l'une relativement à l'autre (la démultiplication des références doctrinales restant, comme telle, un principe de confusion de la pensée et nullement la preuve d'une culture philosophique maîtrisée). L'usage des références doit obéir à un principe d'économie : mobiliser Aristote, Arendt, Kant, Marx, Bergson et

Platon au sein d'une même partie est à la fois inutile et contre-productif, car non seulement une telle accumulation interdit de développer précisément chacune de ces perspectives, mais elle conduit en outre bien souvent à juxtaposer sans ordre des résumés de doctrines difficilement conciliables.

⇒ Pour ce qui concerne le *fond* de la réflexion :

- tout, dans la dissertation, dépend de la lecture et de l'interprétation du sujet. Par « interprétation », on n'entend pas une manière arbitraire ou relative d'en comprendre le sens, mais la détermination des opportunités théoriques qu'offre son intitulé. C'est aussi ce qu'on appelle « problématisation du sujet », à quoi il faut être particulièrement attentif, et qui concerne l'horizon théorique sur lequel on souhaite projeter ses analyses ;

- ainsi, en l'occurrence, « L'inhumanité », ce n'est ni « L'animalité », ni « La cruauté » ou « La violence » ou encore « Le monde de la nature », et il convenait de déceler la frontière sémantique la plus opportune, non entre « l'humain » et « le non humain », mais entre deux modes peut-être radicalement distincts de l'humanité *elle-même*, susceptible d'osciller entre *son* humanité et *son* inhumanité.

Bien des candidats ont réuni les qualités nécessaires à la composition d'une réflexion profonde et soutenue et se sont acquittés de l'exercice avec bonheur, démontrant par le fait qu'il s'agit d'une épreuve dont les exigences sont parfaitement ajustées à l'enseignement reçu.